

## Les Jeux sont faits, rien ne va plus !

Alors que l'administration n'a cessé de communiquer sur la sûreté et sur la fluidité du trafic passager à destination des Jeux Olympiques de Londres, alors que dans le dernier magazine "ECHANGES", le Divisionnaire s'autocongratule du bon déroulement des contrôles, alors que les agents ont décalé leurs congés d'été pour assurer une permanence sur le site, que fait la Direction Régionale ?

Le Directeur Régional sanctionne les agents de la Brigade Transmanche en leur supprimant un quart d'heure à la prise de service, ce qui entraîne un stress plus important pour ouvrir le site.

Difficile d'être opérationnel à en un quart d'heure (habillement du personnel ne désirant pas se balader en uniforme douanier dans les transports en commun, armement avec seulement deux tubes pour 15 agents dans des conditions de passages dangereuses, établissement de la côte de service, démarrer les RX avec les contrôles de radioprotection, mise en place de l'installation de contrôle). Ceci est fait avec une pseudo-consultation des agents sans concertation préalable de l'ensemble des agents de la brigade. On se demande bien pourquoi !

Nous saluons aussi le courage des chefs de service pendant leur première note sur des retards des agents suite à des problèmes de transport deux secondes avant de changer de poste? Quel courage ! Pourtant, les problèmes à la BSITM sont bien plus profonds et bien plus tragiques.

La perte financière (70 euros par an de SRB pour certains agents) semble anodine mais on constate que l'administration cherche à grappiller sur tous les petits acquis des agents. Un quart d'heure par là, une indisposition par ici. Pourquoi pas une rétrogradation ! Et pourquoi pas nos congés ?

Cette nouvelle mesquinerie leur permettra sûrement de tendre la main avec fierté lors du prochain Mercato. Cela rapporte plus que 70 euros... Pour ces trente deniers, il faut harceler des agents déjà durement touchés et qui ont pourtant tout fait pour que les JO se passent dans de bonnes conditions.

Donc surtout, ne leur lâchons rien !

Ne négligeons pas la sécurité des agents et des passagers de l'Eurostar !

Prenons le temps d'exercer correctement nos missions !



## BSITM

Là où l'on s'arme...

Là où les gilets pare-balle sont stockés...

Là où l'on mange....



## CHS-CT : TRAVAUX

La CGT a obtenu la rénovation du local social (rue Léon Jouhaux) qui est dégradé et mal équipé en électroménager. Il y aura une réfection des peintures, des sols et l'achat d'une hotte et d'un four.

Le bureau de Paris Principal sera doté de nouvelles vitres (double vitrage) afin d'améliorer le confort des agents.

Des stores ont été financés pour le bureau de Paris Aérospatiale afin de les protéger d'une trop forte chaleur et d'une trop grande luminosité en période estivale.

Des sièges ergonomiques ont également été financés pour les personnes ayant des TMS sur prescription de la médecine du travail. Alors n'hésitez pas à prendre contact avec la correspondante sociale pour prendre un rendez-vous !

A la demande des agents de la BSITM l'ayant inscrit sur le registre hygiène et sécurité (bizarre, une note n'avait pas été faite par l'administration sur ce sujet touchant à l'hygiène des agents), la CGT a obtenu le financement exceptionnel d'un nettoyage supplémentaire à la fin des travaux.

## TOXIC CONTENAIR !

Malgré l'opposition de l'administration, les membres du CHS ont vu le film sur les dangers exposant les travailleurs dans leurs conteneurs pleins de gaz toxiques. Si Paris est moins exposé que Genevilliers, l'ouverture d'un seul mauvais conteneur peut être fatale pour les agents (Produits Chimiques, Textiles, matelas...). Des réponses doivent être apportées :

- Quelles sont les étiquettes censées être apposées sur les conteneurs ?
- Quelle est la durée de sécurité avant d'entrer dans un conteneur ? Quel est l'équipement possible et/ou obligatoires (masque -à ne surtout pas utiliser en milieu confiné-) ? Quelles sont les conditions du droit d'alerte et du droit de retrait ?
- Y a-t-il une note de service sur la question ? A t-elle été diffusée ? Y a t-il eu une formation ?
- Quel est le suivi des agents exposés à ces dangers ? Une explication sur les maladies possibles ?
- Est-ce que la médecine de prévention est formée sur ces débats ?

Experts :

Laurent Grangerac (Opérations Commerciales / AG) et Abdelhamid Zenasni (Surveillance).

Visites de sites : la BSITM le 30 novembre et l'Îlot Perrée le 3 décembre.

# EN BREF !



## SOURIEZ :- ) VOUS ETES FILMES !



Des caméras ont été installées dans les brigades et dans les bureaux de la DR de Paris dans la plus complète illégalité ! Incompétence ou volonté délibérée !

La législation exige que les organisations syndicales soient consultées avant toute mise en place de caméras. Chaque travailleur doit être informé individuellement. Un affichage doit être visible pour demander les enregistrements visuels concernant les agents et le public pour la Direction Régionale avec un numéro de téléphone.

Si une note a enfin été publiée à notre demande, on peut s'indigner sur le fait que ce soit les agents qui doivent expliquer la législation la plus élémentaire à nos responsables hiérarchiques. Chapeau bas !

La Masse des douanes.

Rue Richer : ces logements avaient été prioritairement réservés pour les douaniers parisiens (notamment ceux travaillant à la gare du nord et commençant très tôt le matin).

Aujourd'hui, le bailleur souhaite rendre ces logements plus rentables (augmentation des loyers de 110 à 230 euros) et ne désire pas renouveler son bail avec la Masse. La seule solution proposée par l'administration consiste à suggérer que les locataires se constituent en association, arrête le prélèvement automatique à partir de février 2013 et demandent un nouveau logement Masse.

Possibilité de facturation d'un loyer aligné sur le plafond du PLI (17,77 euros/mètre carré contre 12 euros/mètre carré actuellement) ou sur le loyer moyen du quartier (36 euros/mètres carré environ).

Nous exigeons que la Masse trouve une solution de relogement parisien pour ces agents et qu'elle les accompagne dans leurs démarches.

Le 16 novembre se tient la prochaine CRM où ces sujets seront débattus.

Elus de la CGT pour la Masse Ile de France :

Elianne Salanne, Bruno Piguemal et Cyril Borez (Roissy), Dominique Guannel (Paris Est).

N'hésitez pas à les contacter !

## ACTION SOCIALE !

### L'arbre de Noël 2013

Comme d'habitude, nous avons le choix entre les mêmes cirques et le Grand Rex (film Disney + Féerie des eaux). Pour alterner dans la mesure du possible, nous avons opté pour le Grand Rex.

Nous rappelons qu'en 2013, la valeur faciale des chèques cadeaux entre 25 et 30 euros selon les tranches d'âge est maintenue.

### CANTINE DE COMMINES

Des travaux doivent être entrepris mais les locaux appartiennent à la préfecture de police  
Problème : ni l'Agraf, ni la préfecture ne veulent engager des travaux.  
Nous exigeons le maintien d'une cantine de proximité pour les agents des douanes.

### Petite Enfance : un débat sujet à polémique...

Nous avons dénoncé l'absence d'information sur le nombre de demandes, le nombre de places en crèche et donc le taux de satisfaction. La délégation d'action sociale refuse de nous donner les chiffres. Il y a une grande opacité sur ce sujet.

On nous a juste informé que pour les enfants nés entre mai et septembre, les possibilités des placements en crèche sont restreintes au vu de la demande parisienne. Nous avons appris qu'il y avait 10 places de crèches supplémentaires en 2011 sur Montreuil. L'administration s'est engagée à nous communiquer l'ensemble des éléments pour le prochain CDAS de février 2013.

La CGT obtient la création d'une nouvelle tranche indiciaire "supérieure" pour soutenir la restauration collective :  
au dessus d'un indice > 821, tarif à 6,80 euros par repas.

Vous pouvez consulter gratuitement :  
avocat, notaire, psychologue, conseiller en économie sociale et familiale sur rendez vous.

Délégation des services sociaux de Paris, 5 place des Vins de France, 75012 Paris  
Téléphone : 01 53 44 27 80



### SECTION DE PARIS

Nom : Prénom :

Date de naissance : Date d'entrée en Douane :

Branche de fonction : Grade :

Indice :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

Mail :

Signature